

LE CERCLE D'ESCRIME DE NEUFCHÂTEAU

T J P 2017



SAMEDI 25 MARS 2017

**FLEURET INDIVIDUEL H&D
U10 - U12 - U14**

2 TOURS DE POULE

**CIRCUIT DES JEUNES LAMES
U10-U12-U14 H&D (3^e manche)
REMISE DES PRIX CJL POUR U14**

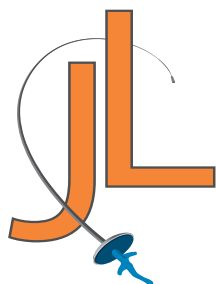
**TOURNOI EPEE MIXTE LOISIR
14 ans et +
CLASSEMENT SEPRE FILLES/GARÇONS**

DIMANCHE 26 MARS 2017

**FLEURET EQUIPE H&D
2002 - 2003 - 2004 - 2005
ASSOCIATION LIBRE**

**TOURNOI FLEURET MIXTE
LOISIR 16 ans et +**

**BAVETTE ELECTRIQUE
NON OBLIGATOIRE**



www.eskrimeneufchateau.be

**Vente et réparation de matériel : PRIEUR
Restauration sur place**

Programme

Samedi 25 mars 2017

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
U 14 Fleuret H&D (2003-2004) (3 ^e Manche CJL)	08H30	08H45	09H00
U12 Fleuret H&D (2005-2006) (3 ^e Manche CJL)	09H00	09H15	09H30
U10 Fleuret H&D (2007-2008) (3 ^e Manche CJL)	11H00	11H15	11H30
Epée Mixte Loisir	14H15	14H30	14H45

Dimanche 26 mars 2017

CATEGORIE	APPEL	SCRATCH	DEBUT
Equipe Fleuret H&D (2002-2003-2004-2005)	09H30	09H45	10H00
Fleuret Mixte Loisir	11H00	11H15	11H30

Formules :

- . U10 H&D : 2 TOURS DE POULE EN 4 TOUCHES (3 MN)
POULE DE CLASSEMENT EN ELIMINATION DIRECTE EN 6 TOUCHES (2 X 2 MN)
- . U12 H&D : 2 TOURS DE POULE EN 4 TOUCHES (3 MN)
EN ELIMINATION DIRECTE EN 8 TOUCHES (2 X 2 MN).
- . U14 H&D : 2 TOURS DE POULE : 5 TOUCHES (3 MN)
EN ELIMINATION DIRECTE : 10 TOUCHES (2 X 3 MN)
TABLEAU DE REPECHAGE A PARTIR DE T16
- . EQUIPES FLEURET H&D : 1 TOUR DE POULE EN 12 TOUCHES
(16 EQUIPES MAXIMUM) TABLEAU ELIMINATION DIRECTE EN 36 TOUCHES AVEC
POSSIBILITE DE TOUTES PLACES TIREES
- . LOISIRS : 1 OU 2 TOURS DE POULES + ELIMINATION DIRECTE (AUTO-ARBITRAGE)

INSCRIPTIONS

14€ en individuel / 10€ en loisir / 40€ en équipe

Pas d'équipe ? Souhait d'en intégrer une ? Informez nous et nous composerons des équipes : 45€ / tireur *si aucun arbitre sinon nous contacter*

Mme Valérie Laromiguière (secrétaire)
7, chemin des Rwêches- 6721 ANLIER (Belgique)
Tél. : (+32) (0)63 42 20 61
Portable : (+32) (0)473 92 60 32
Courriel : info@escrimeneufchateau.be

Pour le mercredi 22 mars 2017 au plus tard (23h59min59sec)

En accord avec tous les cercles organisateurs de tournoi, si les inscriptions tardives sont prises en considération, elles verront leur droit d'inscription doublée.

L I E U

CENTRE DU LAC (ADEPS)
2, rue de Cheravoie
6840 NEUFCHÂTEAU (BELGIQUE)

HEBERGEMENT

HEBERGEMENT POSSIBLE AU CENTRE DU LAC LE 24 ET/OU LE 25 MARS

Tarif pour 1 nuit/personne :

30 euros (nuit du 24 + pdj sportif)

35 euros (nuit du 25 + repas du soir + pdj sportif)

Pour les 2 nuits : 65 euros

Inscription : Clôture le mardi 14 mars 2017

Hébergement possible si minimum 25 personnes inscrites !

Seul le paiement complet confirme la réservation

(au plus tard le 22/03/17 sur le compte du cercle)

Paiement complet sur le compte du Cercle d'escrime de Neufchâteau Asbl avec votre nom :

BNP Paribas Fortis : 001-6824653-03 IBAN:BE21 0016 8246 5303 ; BIC: GEBABEBB

Photos du bâtiment Adeps et renseignements sur les chambres :

<http://www.adeps.be/index.asp?m=page&i=394>

Personne de contact (français) : Valérie Laromiguière - 00 32 (0) 473 92 60 32

Personne de contact (anglais) : Maile Anderson - 00 32 (0)63 45 75 73

HEBERGEMENT SPORTIF : chambres de 6, de 4 et de 2

(en priorité répartition dans les chambres de 6 et de 4)

Suppléments demandés si chambre seule et/ou si chambres de 2 suivant possibilité

LICENCE ET RÈGLEMENT

- . L'épreuve se déroulera suivant le règlement de la FIE.
- . Les épreuves respecteront les formules et les classements du circuit auxquels elles appartiennent (Circuit des Jeunes Lames).
Cependant, les organisateurs se réservent le droit de choisir la formule adéquate suivant le nombre de participants.
- . Être en possession d'une licence sportive en ordre pour la saison sportive du tournoi.
- . L'organisateur décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de pertes ou de vols.
- . Les chaussures de ville et à talon sont interdites dans les salles de sport. Les personnes en disposant seront priées de les laisser à l'entrée des salles. Les animaux sont interdits dans le centre.
- . Afin de garantir le bon déroulement du tournoi, les organisateurs s'autorisent à anticiper la date de clôture des inscriptions dans le cas où le nombre de participants excéderait les capacités d'accueil du tournoi. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée.
- . En cas de contestation, le directoire technique constitué le jour du tournoi est le seul compétent pour trancher tout litige.

ARBITRAGE

TOURNOI INTERNATIONAL DES JEUNES POUSSÉS

- 1) **SAMEDI** : Les Cercles présentant 4 tireurs inscrits sont priés de mettre un arbitre qualifié à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 100 €. À partir du 9^e tireur inscrit, les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 15, etc. L'amende pour défaut du 2^e arbitre et suivant est fixée à 75 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.
- 2) **DIMANCHE** : Les Cercles présentant 1 équipe sont priés de mettre un arbitre qualifié à la disposition des organisateurs ou de s'acquitter d'une amende de 100 €. À partir de la 3^e équipe inscrite les cercles mettront deux arbitres à disposition de l'organisateur, 3 arbitres à partir de 5 équipes, etc. L'amende pour défaut du 2^e arbitre et suivant est fixée à 75 € par arbitre manquant. Dans le cas où le cercle n'aurait pas effectué le paiement, ce montant sera réclamé aux tireurs du cercle concerné avant leur participation au tournoi (compte BNP Paribas Fortis BE 21 0016 8246 5303 au nom du Cercle d'escrime de Neufchâteau) et/ou une facture sera envoyée au cercle dont l'arbitre est défaillant.
- 3) **Un arbitre mentionné lors de l'inscription des tireurs de son cercle, ou ultérieurement, doit se présenter. Sauf si les désinscriptions de tireurs de son cercle sont effectuées pour le mercredi 22 mars 2017 à minuit au plus tard. Sinon le règlement pour défaut d'arbitre sera d'application.**
- 4) Tous les arbitres de la compétition doivent être brevetés.
- 5) L'arbitre est à disposition du directoire technique tout au long de la journée dès la première catégorie où un tireur de son cercle est présent et ne peut quitter la compétition sans avoir reçu l'assentiment de ce même directoire.



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



« AVEC LE SOUTIEN DE L'ADEPS –
C.C.S. LUXEMBOURG »



« AVEC LE SOUTIEN DU SPW INFRASPORTS »

